

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **26 avril 2010**

Délibération n° 2010-1419

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Feyzin

objet : Aménagement de la rue du Docteur Jean Long - Lancement d'une procédure de concertation préalable - Objectifs poursuivis et modalités de la concertation préalable

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 16 avril 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 28 avril 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Broliquier, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, M. Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Buna (pouvoir à M. Giordano), Daclin, Arrue, Bouju (pouvoir à M. Grivel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Coste), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Turcas (pouvoir à M. Havard), Vergiat (pouvoir à M. Suchet), Vial (pouvoir à M. Da Passano), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mmes Ait-Maten, Bailly-Maitre, MM. Deschamps, Dumas, Lelièvre, Muet, Pillonel.

Séance publique du 26 avril 2010**Délibération n° 2010-1419**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Feyzin

objet : **Aménagement de la rue du Docteur Jean Long - Lancement d'une procédure de concertation préalable - Objectifs poursuivis et modalités de la concertation préalable**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 avril 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par son importance et sa nature, l'aménagement de la rue du Docteur Jean Long à Feyzin doit, conformément aux articles L 300-2 et R 300-1^{er}-2° alinéa du code de l'urbanisme, faire l'objet d'une concertation préalable.

Les objectifs poursuivis par cette opération sont les suivants :

- le réaménagement complet de la rue du Docteur Jean Long entre les carrefours route de Vienne - route de Lyon et chemin de la Diligence,
- la reprise et l'élargissement de la chaussée,
- la création de trottoir et d'une voie verte,
- les plantations et espaces verts,
- l'éclairage public,
- la création de collecte des eaux pluviales,
- la réalisation d'un tronçon d'itinéraire structurant prévu dans le plan modes doux.

La procédure se déroulerait selon les modalités suivantes :

- la mise à disposition du public, à l'hôtel de Communauté et dans la commune de Feyzin, d'un dossier de concertation préalable comprenant notamment :
 - . un plan de situation,
 - . un plan de périmètre de l'opération,
 - . une note explicative sur les objectifs du projet,
 - . un cahier destiné à recueillir les observations du public,
- ce dossier pourrait, en tant que de besoin, être complété par des éléments d'informations supplémentaires,
- les dates d'ouverture de cette concertation préalable réglementaire seront fixées par avis administratifs affichés à l'hôtel de Communauté et dans la commune de Feyzin. La fin de la concertation sera annoncée ultérieurement de la même manière,
- un avis administratif sera, en outre, publié dans le journal Le Progrès.

Le bilan de la concertation sera présenté au conseil de Communauté ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve les objectifs poursuivis pour l'aménagement de la rue du Docteur Jean Long à Feyzin et les modalités de la concertation.

2° - Autorise monsieur le président à lancer la concertation préalable.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 avril 2010.